

LIVRET D'ACCUEIL PSH

Personnes en Situation de Handicap

Bilan de compétences – PAUSE CAFÉ



Ce livret vous explique comment Pause Café facilite l'accès et l'adaptation du bilan de compétences lorsque vous êtes en situation de handicap (temporaire ou permanent, visible ou invisible).

Version : V2 – Septembre 2026 | Mise à jour : 22/09/2026

Livret d'accueil PSH

BILAN DE COMPETENCES



Sommaire

1. Votre situation : handicap temporaire ou permanent
2. Cadre légal & engagements Pause Café
3. Notre dispositif d'accueil PSH
4. Vous accompagner en 3 étapes
5. Outils & supports disponibles (présentiel / distanciel)
6. Exemples d'aménagements possibles
7. Réclamations & amélioration continue
8. Partenaires & ressources utiles
9. Contact & informations pratiques



1. Votre situation : handicap temporaire ou permanent

La situation de handicap peut être permanente ou temporaire, visible ou invisible. Elle peut concerner des limitations motrices, sensorielles (auditive/visuelle), cognitives (DYS, TDAH...), psychiques, ou des maladies invalidantes (fatigabilité, douleurs, traitements...).

Repères : exemples de situations de handicap (non exhaustif).

Exemples d'adaptations associées :

- Handicap moteur / douleurs : accès, confort d'assise, pauses, rythme adapté.
- Handicap visuel : supports accessibles (police lisible, contrastes, formats numériques).
- Handicap auditif : échanges appuyés par l'écrit, reformulation, visio avec sous-titres si besoin.
- Troubles DYS / TDAH : consignes fractionnées, supports synthétiques, temps supplémentaire.
- Troubles psychiques (anxiété, stress...) : cadre sécurisant, objectifs progressifs, points d'étape réguliers.
- Maladie chronique / fatigabilité : aménagement des horaires, séances plus courtes, anticipations.

Près de 80% des situations de handicap sont invisibles. L'objectif n'est pas d'entrer dans les détails médicaux, mais d'identifier ensemble ce qui peut faciliter votre parcours.

À noter : un justificatif (RQTH/notification) n'est pas systématiquement nécessaire pour adapter l'accompagnement. Il peut toutefois être utile si vous sollicitez des aides externes (Agefiph/FIPHFP, etc.).

2. Cadre légal & engagements Pause Café

Pause Café s'inscrit dans une politique d'égalité des chances et de non-discrimination. Nous recherchons des solutions concrètes pour rendre le bilan de compétences accessible et confortable, dans la limite du raisonnable et de la faisabilité.

Références principales : loi du 11 février 2005 (égalité des droits et accessibilité) et loi du 5 septembre 2018 (liberté de choisir son avenir professionnel).

Confidentialité : vos informations personnelles et les échanges liés à votre situation restent strictement confidentiels. Aucune information n'est transmise à un tiers sans votre accord écrit.



3. Notre dispositif d'accueil PSH

Votre référente handicap est :

Fabienne VALLET (contact@pausecafe-fabiennevallet.fr | 06 33 43 49 91).

Notre objectif: co-construire un parcours adapté (rythme, modalités, supports, environnement) pour favoriser votre implication, votre confort et la qualité de l'accompagnement.

Étapes de notre dispositif:

- Signalement (à tout moment) : lors du premier contact, de l'entretien préalable ou en cours de bilan.
- Échange confidentiel : clarification de vos besoins et contraintes (fatigabilité, rythme, outils, accessibilité...).
- Proposition d'aménagements : adaptations simples immédiates + recherche de solutions si besoin.
- Validation : accord commun sur les aménagements avant démarrage (ou ajustements en cours).
- Suivi : points réguliers et possibilité d'ajustements, en toute confidentialité.
- Évaluation : vos retours en fin de bilan pour améliorer nos pratiques.

4. Vous accompagner en 3 étapes

1. Quand parler de mon handicap ? Le plus tôt possible

Vous pouvez nous en parler dès le premier échange (téléphone/e-mail), pendant l'entretien préalable, ou à n'importe quel moment du bilan. Plus l'information arrive tôt, plus l'adaptation est simple.

2. Comment est adapté mon bilan de compétences ?

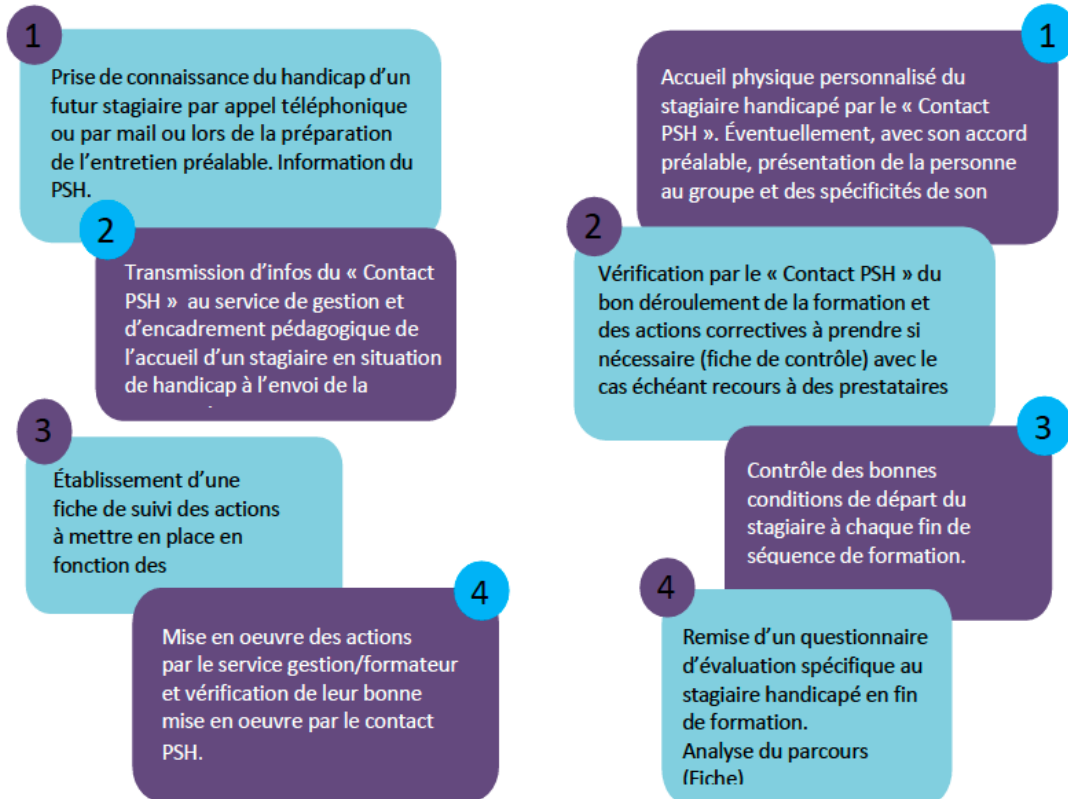
Nous adaptons selon vos besoins : rythme (pauses, séances plus courtes), supports (écrit simplifié, audio, police plus grande), outils numériques, modalités (présentiel/distanciel), et environnement (lieu calme, accessibilité).

3. Comment est organisé le suivi ?

Tout au long du bilan, Fabienne reste votre point de contact. Si nécessaire et avec votre accord, une coordination peut être faite avec un partenaire (RHF, Agefiph, FIPHFP...) pour rechercher des solutions de compensation.



Le dispositif de suivi des personnes en situation de handicap chez PAUSE CAFE



5. Outils & supports disponibles (présentiel / distanciel)

Selon votre parcours, vous pouvez accéder aux supports via MyTalents / e-mail / documents papier. Si le numérique est une contrainte, nous pouvons prévoir :

- des documents en version papier
- une assistance pour la connexion et la prise en main
- des consignes simplifiées et envoyées en amont
- des temps dédiés pour compléter les documents administratifs (émargement, questionnaires)

Les lieux de rendez-vous (coworking, mairie, etc.) sont choisis en priorité pour leur confidentialité et, autant que possible, leur accessibilité. Si besoin, une solution en distanciel est proposée.

CPF : si l'usage de la plateforme Mon Compte Formation est difficile (accessibilité, identifiants, démarches), Pause Café peut vous guider pas à pas (sans se substituer à vous), et proposer des alternatives pour la remise des documents.



6. Exemples d'aménagements possibles

Chaque situation est unique. Voici des exemples d'adaptations fréquemment mises en place :

Besoins / contraintes	Compensations / aménagements possibles
Fatigabilité / douleurs / traitements	Séances plus courtes, pauses, planning étalé, choix distanciel si déplacements difficiles.
Handicap auditif	Environnement calme, reformulation, supports écrits envoyés avant, visio avec sous-titres si possible.
Handicap visuel	Police plus grande, contrastes renforcés, documents accessibles, lecture à voix haute si souhaitée.
Troubles DYS / TDAH	Consignes courtes, supports structurés, temps supplémentaire, reformulation, priorisation des tâches.
Anxiété / handicap psychique	Cadre rassurant, rythme progressif, distanciel possible, points de régulation.
Difficultés numériques	Assistance pas à pas, alternatives papier, envoi des liens et consignes en amont.
Mobilité / accessibilité	Choix d'un lieu accessible, adaptation du mobilier, distanciel si nécessaire.
Troubles du spectre de l'autisme (TSA) / hypersensibilités	Cadre très structuré (agenda clair, étapes annoncées), réduction des stimulations (lieu calme), supports écrits, préparation en amont, pauses.
Recours à un tiers / matériel spécifique (aidant, interprète, outil...)	Accueillir un tiers de confiance si nécessaire (avec accord écrit), adapter les supports/outils, vérifier la confidentialité et le confort du bénéficiaire.



7. Réclamations & amélioration continue

Si vous rencontrez une difficulté liée à l'accessibilité, à l'organisation ou aux aménagements, vous pouvez nous en faire part à tout moment. Pause Café accuse réception sous 48h ouvrées et apporte une réponse sous 15 jours ouvrés (sauf cas nécessitant une recherche de solution externe).

En fin de bilan, un questionnaire d'évaluation vous permet aussi de donner un retour sur : l'accueil, les adaptations, les supports et l'organisation. Vos retours servent à améliorer nos pratiques (Qualiopi).

8. Partenaires & ressources utiles

Selon votre statut, vous pouvez bénéficier d'appuis externes :

- Agefiph (secteur privé) : aides et services pour l'insertion et le maintien dans l'emploi.
- FIPHFP (fonction publique) : aides pour les agents et employeurs publics.
- Ressources Handicap Formation (RHF) : appui pour identifier des solutions de compensation.
- MDPH (Seine-Maritime) : informations, démarches, droits et prestations.
- Cap Emploi : accompagnement vers l'emploi et le maintien.

9. Contact & informations pratiques

Référente PSH / Handicap : Fabienne VALLET

E-mail : contact@pausecafe-fabiennevallet.fr | Tél : 06 33 43 49 91

Adresse administrative : 77 Grande Rue, 76200 Dieppe.

Les lieux d'entretien (présentiel) vous sont confirmés dans la convocation : ils sont sélectionnés pour garantir confidentialité et confort ; si l'accessibilité du lieu est un frein, une alternative en distanciel ou un autre lieu est proposé.

Merci de signaler le plus tôt possible toute situation nécessitant un aménagement : nous construirons ensemble un cadre qui vous convient, dans le respect de votre confidentialité.

BON ACCOMPAGNEMENT !

